



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)

09079

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Distr. LIMITEE  
UNIDO/IOD. 282  
2 février 1979  
Français

---

ETUDES D'EVALUATION SUR LES INDUSTRIES  
DES HUILES ET GRAISSES VEGETALES  
DE CERTAINS PAYS EN DEVELOPPEMENT

UF/INT/78/052

Rapport technique : Etude d'évaluation de l'industrie  
des huiles et graisses végétales au Zaïre

Etabli pour le Gouvernement zaïrois par  
l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

D'après les travaux de M. Ben Braae, expert de l'ONUDI

### Notes explicatives

Sauf indication contraire, le terme "dollar" (\$) s'entend du dollar des Etats-Unis d'Amérique.

L'unité monétaire du Zaïre est le zaïre (Za). Durant la période sur laquelle porte le présent rapport, la valeur du dollar des Etats-Unis d'Amérique en zaïres était en moyenne :

$$1 \$ = 1,10$$

La barre transversale (/) entre deux millésimes, par exemple 1970/71, indique une campagne agricole, un exercice financier ou une année scolaire.

Le trait d'union (-) entre deux millésimes, par exemple 1960-1965, indique qu'il s'agit de la période tout entière, y compris la première et la dernière année mentionnées.

Les sigles suivants ont été utilisés dans le présent rapport :

ANEZA	Association nationale des entreprises du Zaïre
COMINGEM	Combinat industriel de Gemena
MARSACVO	Compagnie des margarineries, savons et domestiques au Zaïre
OPEZ	Office de promotion des petites et moyennes entreprises zaïroises
PENAZ	Peinture nationale du Zaïre
PLZ	Plantation Lever au Zaïre
SCAM	Société des cultures et industries agricoles au Mayumbe

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention dans le texte de la raison sociale ou des produits d'une société n'implique aucune prise de position en leur faveur de la part de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

## RESUME

Le problème primordial des huiles végétales, comme d'ailleurs de beaucoup d'autres denrées alimentaires au Zaïre, est une pénurie constante de matières premières, due surtout à une diminution de la production de l'huile de palme depuis l'indépendance. On prévoit que le Zaïre, anciennement grand exportateur, sera forcé d'importer de l'huile de palme en 1979 ou 1980. Les différentes raisons de cette situation ne sont pas d'ordre technique, mais surtout d'ordre économique et logistique. La structure des prix est mal conçue et les producteurs ne reçoivent que des subventions insuffisantes pour les encourager à augmenter leur production. D'autre part, la pénurie des marchandises permet aux marchands, intermédiaires et trafiquants de vendre l'huile au consommateur à des prix exorbitants. La production est d'ailleurs entravée par la quasi-impossibilité d'importer des pièces de rechange, des machines, des engrais, des insecticides, etc, par manque de devises.

Avec l'huile de palme, l'huile d'arachide pourrait être ce qu'il y a de plus prometteur, en tout cas pour le proche avenir. L'huile d'arachide est un produit dont l'exportation serait possible et, si on peut augmenter la production, on pourrait - au moins partiellement - remplacer des devises perdues en n'exportant pas l'huile de palme. Par son climat, la qualité de son sol et les pluies annuelles, le Zaïre offre certainement beaucoup de possibilités pour la culture de bien d'autres plantes oléagineuses, mais pour les prochains cinq à dix ans il ne faut pas s'attendre à une contribution importante de ces cultures ni à l'approvisionnement de la population ni à l'exportation.

Dans le cadre du projet UF/INT/78/052 "Etudes d'évaluation sur les industries des huiles et graines végétales de certains pays en développement", une mission a eu lieu au Zaïre du 6 novembre au 6 décembre 1978.

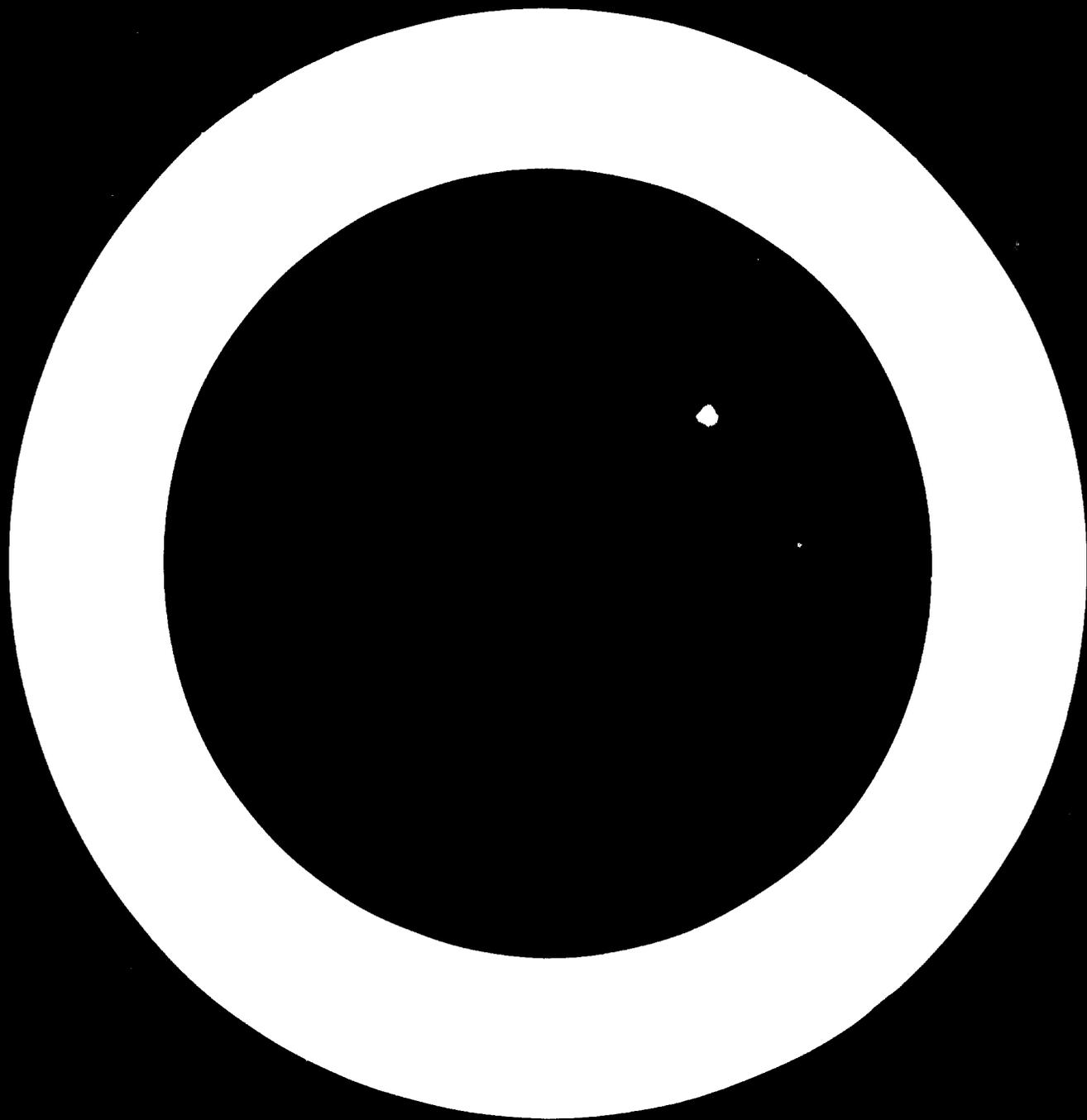


TABLE DES MATIERES

<u>Chapitres</u>	<u>Pages</u>
INTRODUCTION .....	6
I. SITUATION DEMOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE .....	7
II. HUILES ET GRAISSES VEGETALES .....	9
A. La consommation des huiles et graisses végétales .....	9
B. La production actuelle des huiles et graisses végétales .....	10
C. Etat de l'équipement .....	15
III. PRIX ET MARCHE .....	17
A. Les prix de revient .....	17
B. Les prix aux consommateurs .....	19
C. Le marché, ses revendications et ses possibilités .....	20
IV. MESURES DESTINEES A AUGMENTER LA PRODUCTION .....	23
A. Mesures à court terme .....	23
B. Mesures à long terme .....	24
V. CONCLUSIONS .....	28

Annexes

I. Liste des personnalités rencontrées .....	31
II. Liste des publications utilisées .....	34

Tableaux

1. Chiffres de production et d'exportation de l'huile de palme .....	10
2. Chiffres de production et d'exportation d'huile de tourteaux et de palmistes .....	13

## INTRODUCTION

Il a été décidé à la première Réunion de consultation de l'ONUDI sur l'industrie des huiles et graisses végétales qui s'est tenue à Madrid en décembre 1977, de réaliser une série d'études d'évaluation dans le secteur des huiles et graisses végétales dans certains pays en développement comptant parmi les pays les moins avancés.

L'objectif du projet UF/INT/78/052 "Etude d'évaluation sur les industries des huiles et graisses végétales de certains pays en développement" était la préparation par l'ONUDI d'un programme d'assistance au développement dans le secteur de l'industrie des huiles et graisses végétales à l'intention des pays en développement, qui disposaient d'un potentiel inutilisé ou sous-utilisé, afin de les aider à développer les capacités des unités de production ou de traitement existantes ou à en créer de nouvelles, et leur fournir des conseils afin de stimuler leurs exportations.

Dans le cadre de ce projet, une étude a été réalisée au Zaïre du 6 novembre au 6 décembre 1978 par un expert de l'ONUDI.

### I. SITUATION DEMOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE

Il y a eu deux recensements généraux de la population du Zaïre, l'un en 1958 et l'autre en 1970. En 1958 on a compté 13,5 millions d'habitants et on a récemment estimé le taux d'augmentation de la population à 2,5 % par année. Pourtant, le recensement de 1970 a montré que la population totale était de 21,6 millions dont environ 900 000 étrangers, ce qui signifie que le taux d'augmentation pendant ces 12 ans a été d'environ 4,3 % par année. On estime généralement que le taux d'augmentation va diminuer quelque peu dans l'avenir. On peut donc calculer la population future comme suit, en supposant que la population étrangère reste à peu près constante :

	<u>Population en 1970</u>	<u>En millions d'habitants</u>
Taux d'augmentation : 3 %	$20,7 \left(1 + \frac{3 \times 8}{100}\right) + 0,9$	26,6
Taux d'augmentation : 4 %	$20,7 \left(1 + \frac{4 \times 8}{100}\right) + 0,9$	28,4

On peut de même calculer la population pour les années 1985 et 1990. Si le taux d'augmentation est de 3 % par année on arrive à une population de 31 millions d'habitants en 1985 et de 34,1 millions en 1990. En prenant la moyenne de ces chiffres (taux d'augmentation de 3,5 % par an) il paraît raisonnable de supposer une population de 27,5 millions d'habitants en 1978, de 32,6 millions en 1985 et de 36,2 millions en 1990.

Il a été extrêmement difficile d'obtenir des chiffres concernant le revenu de la population ainsi que la distribution des revenus entre les différentes couches sociales et apparemment il n'existe pas de statistiques sur ces aspects économiques.

Parmi les 26 millions d'habitants, il y a environ 10 millions de personnes actives, y compris les femmes et les jeunes - ce qui veut dire que chaque couple a environ cinq personnes à charge (chiffre qui paraît plutôt bas).

Le revenu moyen est pour le moment d'environ 120 Za par personne et par an, ce qui donne un revenu de 350 Za par personne et par an pour toute personne active et environ le double pour une famille - revenu extrêmement bas par rapport au niveau des prix très élevé du pays. Il semble raisonnable de supposer que les femmes, dont la plupart n'ont pas de travail régulièrement rétribué mais qui font du petit commerce au marché local, gagnent moins que les hommes et que le revenu annuel par famille n'excède donc guère 500 Za.

Il est vrai qu'il existe une couche sociale estimée à environ une million de personnes qui travaillent dans le secteur dit "moderne" et pour le gouvernement, qui doivent avoir des revenus trois ou quatre fois plus élevés, mais il n'a pas été possible d'obtenir des chiffres exacts. Il va sans dire que cette couche sociale est concentrée dans quelques grandes villes comme Kinshasa, Lubumbashi, etc. Ces chiffres sur le revenu de la population sont donnés uniquement à titre indicatif et avec les plus grandes réserves.

## II. HUILES ET GRAISSES VEGETALES

### A. La consommation des huiles et des graisses végétales

Il a été très difficile d'obtenir des chiffres concernant la consommation des huiles et graisses végétales.

Dans un tableau comparatif de 1972 concernant les consommations des différents pays africains, la consommation de lipides est de 34,8 g par personne et par jour - ce qui correspond à une quantité de 12,7 kg par personne et par an. Si la population, en 1978, est de 27,5 millions on arrive à une consommation totale de 350 000 t par année - ce qui ne correspond pas du tout aux chiffres de production, d'exportation et d'importation donnés ci-après. Il se peut qu'on ait basé ces chiffres de consommation des lipides sur des chiffres estimés de la teneur en lipides dans la viande, le maïs, le riz, etc., mais il va sans dire que ces estimations et approximations sont si incertaines qu'elles n'ont guère de valeur.

Dans un autre tableau, dans le même "Bilan alimentaire 1970-1974", la disponibilité totale des huiles de palme, palmiste, arachide et coton, est de 5,6 kg par personne et par an - chiffre certainement plus raisonnable, mais qui doit être aussi trop élevé étant donné que la consommation est certainement plus basse que les quantités disponibles à cause des pertes dues au transport, à l'emballage et éventuellement au raffinage.

D'ailleurs, même ce chiffre de consommation semble trop élevé en comparaison avec les chiffres de production donnés ci-après. En se basant sur les chiffres de production - même incertains - on arrive à la conclusion que la consommation est au maximum de 9 kg par personne et par an - et probablement plus basse. Ce chiffre doit être comparé avec celui d'autres pays, par exemple l'Egypte et l'Iraq, où la consommation est de 10 à 12 kg par personne et par an. Il faut noter que la consommation de lait, de beurre et d'autres graisses animales, comme par exemple le saindoux, n'est pas incluse dans ces chiffres. Les quantités de ces graisses animales consommées au Zaïre sont malgré tout très limitées et ne peuvent guère influencer le chiffre total de la consommation des huiles et des graisses.

Même en se basant sur le chiffre de 9 kg par personne et par an, le besoin d'huiles et graisses pour le ravitaillement de la population, en considérant les chiffres ci-dessus estimés de la population au Zaïre, sera au minimum de 275 000 t en 1978, 322 300 t en 1985 et 364 000 t en 1990. Si le niveau de vie augmente, ce qui est certainement très désirable, et si la consommation par personne et par an s'élève à 12,5 kg, par exemple, la production totale doit être d'environ 400 000 t en 1990. Mais la production des huiles et les graisses a diminué considérablement ces dernières années, et va certainement continuer à diminuer, si on ne prend pas les mesures énergiques pour augmenter la production. Il faudrait doubler la production actuelle jusqu'à 1990, seulement pour ravitailler la population, sans parler de l'exportation.

B. La production actuelle des huiles et graisses végétales

L'huile de palme

Selon les statistiques officielles les chiffres de production sont ceux qu'indique le tableau 1.

Tableau 1. Chiffres de production et d'exportation de l'huile de palme

Année	Production totale	Exportation	Quantités utilisées dans l'industrie non alimentaire, surtout pour la fabrication du savon	Quantités disponibles pour la consommation locale
<u>En milliers de t</u>				
1959	246			
1968	177	141	17	19
1969	169	125	27	17
1970	171	123	31	17
1971	163	112	35	16
1972	148	87	43	18
1973	112	70	22	20
1974	205	64	Environ 35	136
1975	231	53	Environ 35	143
1976	231	40	Environ 35	167
1977	220	Environ 21	Environ 35	164

Les chiffres de production pour les années 1975-1977 sont basés sur la récolte des régimes (des chiffres sur la production de l'huile n'ont pu être obtenus) en supposant que le rendement en huile soit d'environ 20 % du poids des régimes. Pourtant, une partie considérable de la production de l'huile de palme vient des palmeraies naturelles et des petites usines où le rendement moyen n'excède probablement pas 15 %.

La grande différence entre les chiffres de production des années 1968 à 1973 et les années 1974 est certainement due au fait que les chiffres donnés pour les années 1968 et 1973 incluent seulement la production dans la grande plantation, tandis que les chiffres donnés après 1973 pour la production incluent la production de palmeraies naturelles, dont presque la toute production est consommée sur place.

On peut donc conclure qu'environ 50 % de la production totale de l'huile de palme provient des grandes plantations [dont la Plantation Lever au Zaïre (PLZ) seule produit la moitié] et le reste, des palmeraies naturelles.

Il y a huit régions au Zaïre où on produit l'huile de palme, dont la plus importante est la région de l'Equateur. Basée sur la quantité des régimes, la production de cette région représente presque 50 %, les régions du Bandundu et du Haut-Zaïre produisent ensemble un peu plus de 25 % de la production totale et les derniers 25 % sont partagés entre les cinq autres régions.

Les grandes plantations se trouvent dans la région de l'Equateur et dans le Haut-Zaïre où la production des régions a, pendant la période de 1973 à 1977, diminué de 11 et 8 % respectivement. Dans la région de Bandundu, où la production est basée presque exclusivement sur les palmeraies naturelles, la production a diminué d'environ 16 %. Les raisons de la diminution de la production dans les plantations et dans les palmeraies naturelles sont tout à fait différentes. Les plantations ont le "know-how" et l'organisation nécessaire pour augmenter la production en replantant les palmiers. Les palmiers commencent à produire quatre à cinq ans après la plantation, le rendement est à son maximum après 10 à 12 ans. Après 15 ans, le rendement diminue, et la récolte devient plus difficile parce que les palmiers sont trop hauts. Il est donc d'usage de couper les palmiers après 15 ans, et de replanter; mais, au Zaïre, environ un tiers des plantations a plus de 20 ans, sans parler des palmeraies naturelles.

Les grandes sociétés de plantation, cependant, pensent que la différence entre le prix de revient et le prix de vente fixé par le gouvernement est insuffisante, et souffrent aussi du fait que l'importation des engrais et des insecticides est difficile et insuffisante. Pour les palmeraies naturelles il y a de nombreuses raisons, à savoir :

- La difficulté d'accès aux arbres en fructification;
- La diminution de rendement des arbres à cause des plantes (surtout les fougères) et des insectes parasites;
- La diminution de la densité de la palmeraie par l'impossibilité qu'ont les jeunes plantes à trouver de bonnes conditions de développement;
- La diminution du nombre des coupeurs due aux dangers du métier, à l'exode rural et à l'attrait des villes. Il faut probablement ajouter qu'il est aujourd'hui plus avantageux pour les villageois de cultiver des produits agricoles du type "cash crop" comme par exemple le manioc, le riz, le maïs, le café, etc. dont il y a aussi une grande pénurie.

La production de l'huile de palme a donc diminué continuellement depuis l'indépendance et le Zaïre a été forcé d'en réduire l'exportation pour faire face aux besoins de la population en lipides. Il y a pourtant aussi des raisons purement économiques à la diminution de l'exportation.

Il existe une certaine exportation clandestine dans les pays voisins qui contribue encore plus à la diminution des quantités disponibles pour la consommation humaine, mais il est impossible de l'évaluer.

La situation catastrophique de l'industrie de l'huile de palme au Zaïre est clairement démontrée si on compare la diminution de la production dans ce pays avec l'augmentation dans certains autres pays. En 1960, le Zaïre était le deuxième producteur (après le Nigéria) avec une production de 107 000 t (sans compter la production dans les palmeraies naturelles) tandis que la Malaisie ne se trouvait qu'à la quatrième place (après l'Indonésie) avec 97 000 t par an; en 1968, la Malaisie se trouvait en première place avec une production de 206 000 t; et elle doit aujourd'hui dépasser deux millions de t.

La Côte d'Ivoire qui, en 1960, n'était pas même comptée parmi les pays producteurs, a atteint une production de 150 000 t d'huile de palme par an en 1977 et une production de 220 000 t est prévue pour 1980. Ces chiffres montrent clairement qu'il n'est pas trop difficile d'augmenter la production de l'huile de palme et de palmiste.

On peut conclure que le Zaïre sera forcé d'importer l'huile de palme en 1978, ou au plus tard en 1980 - situation anormale et paradoxale pour un pays qui, il y a 20 ans, était le deuxième pays producteur et exportateur du monde.

L'huile de palmiste

Selon les données statistiques disponibles les chiffres de production et d'exportation de l'huile de palmiste et des tourteaux de palmiste sont les suivants. Voir tableau 2.

Tableau 2. Chiffres de production et d'exportation d'huile de tourteaux et de palmistes

Année	Huile de palmiste		Tourteaux de palmiste	
	Production	Exportation	Production	Exportation
<u>En milliers de t</u>				
1968		55	56	45
1970	50	-	58	55
1971	48	45	56	44
1972	38	37	44	31
1973	32	33	38	31
1974	35	36	43	38
1975	25	29	29	31
1976	24	23	32	32
1977	22	15	30	26

De ce tableau on peut conclure que presque toute l'huile de palmiste est exportée et que cette huile ne contribue presque pas au ravitaillement de la population. Une certaine quantité provenant des palmeraies naturelles est consommée localement, mais cette quantité est trop faible pour avoir une influence appréciable sur la consommation totale des lipides.

La production montre la même tendance à la diminution que la production de l'huile de palme - ce qui est tout à fait naturel puisqu'il y a forcément une relation relativement constante entre la quantité de l'huile de palme et des noix de palmiste dans les régions.

### Huile et noix d'arachide

Les données statistiques pour la production d'arachides sont les suivantes. (Il s'agit certainement d'arachides non décortiqués) :

	<u>1973</u>	<u>1974</u>	<u>1975</u>	<u>1976</u>	<u>1977</u>
Production en milliers de t :	289	304	308	316	32

L'arachide est donc pratiquement la seule graine oléagineuse dont la production a augmenté ces dernières années. Pour 1976, on indique une exportation d'arachides en coques de seulement 395 kg. Les chiffres d'exportation de l'huile d'arachide n'ont pu être obtenus.

Il semble donc que la plus grande partie est consommée dans le pays mais surtout sous forme de cacahouètes, qui sont pour les Zaïrais plutôt une friandise qu'une denrée alimentaire.

Il y a de l'huile d'arachide sur le marché mais à des prix exorbitants (environ 15 Za/kg) et la production locale ne peut être que de 2 ou 3 000 t au maximum.

Puisque les coques représentent 50 % du poids de l'arachide, et les noix contiennent environ 50 % d'huile, on peut estimer qu'une quantité d'environ 75 000 t de lipides par an est disponible pour la consommation humaine, soit 2,3 kg par personne et par an.

Il paraît aussi que certaines quantités de cacahouètes sont exportées clandestinement dans des pays voisins où le cultivateur peut obtenir le meilleur prix que sur le marché local.

### Autres huiles et graisses oléagineuses

La culture d'autres plantes oléagineuses que la palme et l'arachide est pour le moment très peu développée au Zaïre, même si le potentiel est énorme. Il existe des plantations de soja expérimentales mais la production n'excède guère quelques millions de tonnes de graisse et la production de l'huile est encore minime. La production du coton, comme la production de l'huile de palme, et par conséquent aussi la production de l'huile de coton, a baissé énormément ces dernières années et ne compte presque pas aujourd'hui.

Il y a des quantités non négligeables de riz et de maïs dans le pays, qui sont actuellement aussi des sources potentielles pour la production d'huiles végétales, mais on ne polit pas les féculs et on n'extrait pas le bran. Le contenu d'huile dans les féculs n'est que de 3 ou 4 % et les quantités d'huile qu'on pourrait obtenir ne peuvent guère changer l'aspect général de l'approvisionnement des lipides. L'importation d'huile raffinée ne dépasse pas 2 à 300 000 t/an.

#### La production totale des huiles végétales

Il n'y a que deux sources de lipides dont la production locale a une importance de premier ordre : la palme et l'arachide.

#### C. Etat de l'équipement

A cause de la courte durée de la mission et des difficultés des voyages à l'intérieur du pays, l'expert n'a pu visiter que quelques usines à Kinshasa. La plupart des sociétés productrices ou des raffineries d'huiles végétales ont cependant leur siège social à Kinshasa où les renseignements nécessaires ont pu être obtenus.

L'équipement existant est mal utilisé; on ne travaille qu'avec une ou deux équipes par jour là où l'équipement devrait normalement être utilisé 24 h par jour. Cela signifie qu'on n'utilise au maximum que 50 % de la capacité installée, à cause de la pénurie des matières premières. L'équipement se trouve trop souvent en mauvais état à cause du manque de pièces de rechange. Les permis d'importation, même pour des sommes ne dépassant pas quelques milliers de dollars, sont régulièrement refusés, à cause du manque de devises. Il faut donc croire que l'équipement existant, dans son état actuel, ne pourrait guère travailler qu'à 60 ou 70 % de sa capacité, même si l'approvisionnement en matières premières était suffisant, mais qu'on pourrait aisément obtenir un degré d'utilisation de près de 100 % en permettant les importations des pièces de rechange. Pour le développement futur de l'industrie des huiles et graisses il y a un autre obstacle à franchir. Sauf pour l'huile de palme provenant des grandes plantations, les quantités de graines dans chaque lieu de production sont très limitées et le transport des matières premières difficile. En conséquence, les usines productrices ou raffineries d'huile n'ont pour le moment que

des capacités réduites, ce qui évidemment a un effet défavorable sur l'économie des usines et sur les prix de revient. Pour l'extraction des autres huiles que l'huile de palme on sera donc, dans la plupart des cas, forcé d'utiliser l'extraction par pression (avec des presses hydrauliques ou à vis) qui ne donne pas les mêmes rendements que l'extraction par solvant. La solution technique de ce problème est facile, c'est-à-dire le transport des tourteaux prépressés jusqu'à une usine d'extraction d'une capacité suffisamment grande pour assurer une opération économique. L'essentiel du problème sera constitué par les difficultés et les frais de transport. Une fois que l'approvisionnement en matières premières sera à peu près suffisant, il faudrait faire une étude beaucoup plus approfondie pour voir si cette solution technique est économiquement possible. La quantité d'huile de palme disponible pour la consommation est d'environ 170 000 t par an - ce qui, avec une population de 27,5 millions d'habitants, correspond à 6,4 kg par personne et par an et 75 000 t par an d'arachides sont consommées, surtout sous forme de cacahouètes - soit 2,7 kg par personne et par an. Les quantités d'autres huiles disponibles y compris les quantités importées sont trop petites pour influencer l'aspect général et l'approvisionnement en lipides ne dépasse guère 9 kg par personne et par an - chiffre qui correspond mal avec les chiffres de consommation donnés par les statistiques.

### III. PRIX ET MARCHÉ

#### A. Les prix de revient

A cause de l'importance primordiale de l'huile de palme et en second lieu des lipides d'arachides, il ne sera ici question que de ces deux produits.

Pour pouvoir juger les prix de revient, il faut prendre en considération le rendement en huile (ou en régime) par ha.

En faisant la moyenne des années 1970-1974, on trouve qu'il y avait 196 000 ha cultivés dont environ 75 000 ha de plantations industrielles. Il va sans dire que la superficie cultivée est difficile à juger en ce qui concerne les palmeraies naturelles où il n'y a pas de limites bien définies entre la superficie cultivée et la forêt.

Les spécialistes possédant des années d'expérience au Zaïre indiquent que le rendement par ha dans les palmeraies naturelles est d'environ 400 kg et le rendement moyen dans les plantations est d'environ 2 000 kg d'huile par ha et par an.

En se basant sur ces chiffres on arrive à une production totale de  $75\ 000 \times 2 + 120\ 000 \times 0,4 = 198\ 000$  t d'huile de palme - ce qui correspond à peu près à la production totale de 200 000 t, mentionnée ci-dessus.

Il faut pourtant dire que les chiffres des rendements sont très bas, quand on les compare avec ceux de Malaisie qui atteignent 5 à 6 t/ha. Il faut encore ajouter qu'il existe quelques plantations au Zaïre où le rendement s'élève au moins à 4 à 5 t/ha, mais que, dans la plupart des plantations, le rendement est considérablement plus bas à cause d'un manque d'incitation économique - raison pour laquelle on a négligé la replantation avec le résultat que les palmiers sont surtout trop vieux. Les difficultés d'importation des engrais et des insecticides jouent aussi un grand rôle dans les mauvais rendements.

En 1977, on a calculé les prix de revient de l'huile de palme des usines dans le Bandundu, dont les régimes proviennent uniquement des palmeraies naturelles - à environ 100 Za/t. Le prix ex-usine était alors fixé à 62,66 Za/t - c'est-à-dire seulement deux tiers du prix de revient et 25 à 50 % du prix de l'huile de palme sur le marché mondial. Dans ces circonstances, il n'est pas

étonnant que la production venant des palmeraies naturelles ait baissé dramatiquement aujourd'hui; il est vrai que le prix de l'huile de palme est fixé à environ 800 Za/t, et que les prix de revient ont aussi beaucoup augmenté. Par ailleurs, les palmeraies naturelles souffrent de beaucoup d'autres difficultés (voir chap II, sect. 3). En ce qui concerne les grandes plantations, les chiffres suivants ont pu être obtenus : prix de revient 1978 : 460 Za/t, basé sur des coûts historiques : 500 Za/t basé sur les coûts de remplacement. Prix ex-usine : 580 Za/t. Ces chiffres sont valables pour Kinshasa, et sujets à des différences selon les régions.

Il faut comparer ces chiffres avec les prix de revient dans d'autres pays producteurs d'huile de palme, par exemple la Malaisie où le prix de revient (1978) est d'environ 240 dollars/t et le prix ex-usine de 375 dollars/t. On voit donc qu'il existe en Malaisie une marge raisonnable et beaucoup plus grande qu'au Zaïre entre le prix de revient et le prix ex-usine - ce qui permet aux producteurs de contrebalancer les fluctuations des prix sur le marché mondial et les taxes d'exportation. Comme il a été noté ci-dessus, les prix des huiles végétales sur le marché international subissent de grandes fluctuations dépendant de l'approvisionnement en autres huiles, qui à son tour dépend de la récolte (et donc des conditions climatiques), de la demande pour les autres produits (protéines, tourteaux, fibres de coton, etc.) et de beaucoup d'autres facteurs.

On peut pourtant considérer un prix d'environ 400 dollars/t l'huile de palme comme plus ou moins normal. Comme on le voit, les perspectives pour l'exportation de l'huile de palme du Zaïre sont plutôt sombres, même si on pouvait doubler les rendements jusqu'à 4 000 kg/ha - ce qui suppose des investissements considérables. En conséquence, les prix de revient ne peuvent pas être réduits à la moitié; les frais de transport au Zaïre sont forcément plus élevés que dans des pays comme la Malaisie ou la Côte d'Ivoire où les plantations sont près d'un port et il faut encore prendre des taxes d'exportation en considération.

L'augmentation de la production de l'huile de palme reste pourtant une nécessité absolue pour garantir le ravitaillement de la population.

Pour l'huile d'arachide la situation est un peu meilleure : le prix de revient est de 4,20 Za/kg et le prix ex-usine, qui n'est pas fixé par le gouvernement, est environ de 6 000 Za/t (y compris l'emballage et l'empaquetage). Comme on va le voir ci-dessous, les prix aux consommateurs sont pourtant exorbitants.

La culture de l'arachide est pour le moment mal organisée. Les petits cultivateurs, qui sont responsables de la plus grande partie de la production, préfèrent souvent vendre leurs produits en les exportant plus ou moins clandestinement pour obtenir de meilleurs prix. Ils changent aussi sans plan ni préavis leurs cultures pour d'autres produits comme le manioc ou le maïs dont le rendement économique est à un moment donné plus avantageux. De cette manière les usines productrices d'huile et de tourteaux ne sont jamais assurées d'un approvisionnement constant.

Il faudrait probablement que la culture des arachides soit organisée par les usines productrices elles-mêmes ou peut-être par des sociétés coopératives liées aux usines par des contrats de livraison réguliers. En outre, les usines productrices d'huile d'arachide souffrent de l'infrastructure insuffisante du pays. Une usine est située à seulement 110 km d'un port fluvial, qui constitue la seule possibilité pour transporter les produits vers d'autres régions - seulement cette route passe par une zone marécageuse qui est souvent inondée - ce qui rend la route impraticable trois à quatre mois par an. En 1972, un accord a été signé avec le gouvernement, par lequel celui-ci s'est engagé à construire et à entretenir la route, mais rien n'a été fait et dernièrement le contrat a été renégocié de telle manière que la société en question reçoive un prêt du gouvernement pour la construction; seulement le prêt ne suffit pas pour acheter les camions nécessaires et encore moins pour la construction de la route. D'ailleurs une société de production d'huile n'est évidemment pas spécialisée dans la construction de routes.

Il paraît pourtant qu'il devrait exister des possibilités pour exporter de l'huile d'arachide dans l'avenir - ce qui pourrait, en partie, remplacer l'exportation en diminution et même en voie de disparition de l'huile de palme.

#### B. Les prix aux consommateurs

Les huiles et graisses végétales sont achetées ex-usine par des marchands qui doivent être agréés par la Chambre de commerce et approuvés par le Département de l'économie nationale. Il paraît pourtant que la marchandise passe par beaucoup d'intermédiaires et trafiquants avant d'arriver aux consommateurs. L'huile de palme brute (non raffinée ou traitée autrement) coûte dans les magasins et les marchés locaux à Kinshasa 2 Za la bouteille de 750 ml,

c'est-à-dire 3 000 Za/t. Ce prix est à comparer avec le prix ex-usine de Kinshasa (530 Za/t). Même compte tenu des difficultés de transport et de beaucoup d'autres obstacles, qui forcément rendent la distribution extrêmement coûteuse, il est évident que la rémunération du producteur est insuffisante par rapport aux profits réalisés par les trafiquants.

Pour l'huile d'arachide la situation est la même, le prix ex-usine est de 6 Za/kg, mais le prix dans les magasins est de 7,50 Za pour une bouteille de 650 ml, soit environ 13 Za/kg.

Il est donc évident que cette structure des prix ne donne pas suffisamment de stimulation économique au producteur, tandis que les marchands, les intermédiaires et les trafiquants profitent de la pénurie de l'huile pour pousser le prix aux consommateurs à un niveau tout à fait déraisonnable.

La situation pour beaucoup d'autres denrées alimentaires comme par exemple le manioc, le riz et le maïs est la même. Plusieurs sociétés productrices ont dit qu'elles pouvaient vendre l'huile aux consommateurs à des prix qui seraient inférieurs à la moitié du prix actuel. Il paraît que cette forme de distribution n'est pas expressément défendue, mais que les sociétés productrices ne peuvent pas obtenir les crédits locaux ou les permis d'importation et les devises nécessaires pour organiser l'embouteillage, le stockage et le transport de leur marchandise.

### C. Le marché, ses revendications et ses possibilités

Le marché zaïrois pour les produits des graisses végétales est peu sophistiqué. La majorité écrasante d'huile consommée est l'huile de palme brute dont on demande au maximum que l'acidité ne soit pas trop élevée, mais sans préciser une acidité maximum. Les huiles de palme avec une acidité élevée sont utilisées pour la fabrication du savon.

Les autres caractéristiques tant demandées dans les pays développés, comme le point de fusion (ou point de trouble), la couleur, l'indice de peroxyde ou d'amisidine (ces caractéristiques chimiques indiquent si l'huile est en train de devenir rance et a une stabilité insuffisante pendant le stockage) la teneur en cuivre, en fer et autres matières, ne jouent aucun rôle - ce qui se comprend quand on considère la pénurie des graisses végétales.

Si on prend un chiffre de consommation de 10 kg par personne et par an, une famille de cinq personnes doit consommer 50 kg par an à un prix de 3 Za/kg, c'est-à-dire 150 Za par an. Si on compare ce chiffre avec un revenu de 500 Za par famille, même si le prix de l'huile est plus bas dans les autres régions du pays qu'à Kinshasa, et même si les revenus à Kinshasa sont certainement beaucoup plus élevés que dans le reste du pays, on arrive cependant au résultat qu'une famille doit dépenser 10 à 15 % de son revenu pour être suffisamment ravitaillée en lipides.

Il existe quelques usines équipées pour fabriquer des huiles raffinées à partir de l'huile de palme, l'huile de coton, l'huile de soja, etc., et encore une usine [Margarineries, savons et cosmétiques au Zaïre (MARSAVCO)] pour la production de la margarine, mais, à cause de la pénurie des matières premières, la production a diminué. La production actuelle des huiles de table et de la margarine ne doit guère dépasser 8 à 9 000 t/an; à ce chiffre s'ajoutent de petites quantités importées. Si on réussit à résoudre le problème de l'approvisionnement en matières premières, il doit tout de même exister un marché non négligeable pour ces produits plus sophistiqués, mais leur consommation sera forcément limitée aux couches sociales supérieures, concentrées dans les grandes villes. Ce marché pourrait être estimé à 20 à 30 000 t/an. Les problèmes d'ordre financier et technique devraient aussi être résolus. Il y a évidemment un grand marché potentiel pour les différents types de savon, mais là aussi, l'approvisionnement en matière première est nettement insuffisant. Pour le moment, la production est environ de 50 000 t/an - ce qui exige environ 30 à 35 000 t de matières premières comme l'huile de palme, de palmiste, etc. Les gens du métier, qui connaissent le marché, estiment qu'on pourrait aisément vendre deux à trois fois plus que la production actuelle.

La production de glycérine, qui est un sous-produit de la production du savon pourrait, par conséquent, aussi être augmentée et être exportée ou être utilisée dans la production locale des produits pharmaceutiques. Pour les autres produits à base de matières grasses, comme par exemple les poudres à laver, les acides gras, les bougies, les détergents, etc., le marché est extrêmement limité, pour ne pas dire non-existant, et il semble prématuré de considérer une production de ces produits au Zaïre. Certaines huiles siccatives ou semi-siccatives, ou leurs acides gras, sont utilisés pour la fabrication de la peinture. Pour le moment, on importe les résines préfabriquées, mais les quantités sont faibles :

en 1958, seulement environ 400 t/an. On utilise encore environ 200 t/an de copal, une résine locale. La demande pour les vernis, les laques et les peintures va certainement augmenter considérablement dans l'avenir, mais à cause de la situation économique difficile du pays il n'est pas possible de prévoir l'augmentation.

Il y a plusieurs plantes oléagineuses locales dont l'huile pourrait probablement être utilisée comme matière première pour le vernis et la peinture, mais dans la plus grande entreprise de fabrication de peintures, l'expert a appris que pour 38 différentes matières premières considérées, il n'y en avait que quatre de provenance locale.

Presque toutes les graines oléagineuses contiennent des quantités considérables de protéines, qui restent dans les tourteaux après l'extraction de l'huile. Pour certaines graines, comme le soja, les protéines sont même le produit principal, qui a la plus grande valeur, tandis que l'huile est à considérer comme un sous-produit.

Les tourteaux sont utilisés comme aliment du gros bétail, de la volaille et des porcins. Dans les pays développés on utilise des aliments composés pour assurer le rendement optimal en viande, lait, œufs, etc. Pour les bovins, il semble prématuré de prévoir des aliments composés, sauf peut-être pour quelques grandes fermes avec un cheptel important; il devrait être suffisant d'utiliser des tourteaux comme tels. Il n'y a pour le moment que deux types de tourteaux disponibles dans le pays : les tourteaux de palmiste et d'araçacide, tous deux en quantité insuffisante.

Pour les porcins et la volaille, la question se pose différemment parce que les tourteaux ne représentent qu'une partie minime des aliments convenant à ces animaux. Il faut ajouter des quantités considérables de maïs, de riz ou de leurs brans, etc. La production totale des aliments s'élevait à environ 20 000 t en 1973, mais il n'y a pas d'indications concernant l'espèce d'animaux à laquelle elle est destinée ni les proportions entre les matières premières utilisées. Cette industrie souffre, comme toutes les autres, de manque de matières premières.

#### IV. MESURES DESTINEES A AUGMENTER LA PRODUCTION

##### A. Mesures à court terme

Il faut pour les mesures à court terme (cinq à dix ans) se concentrer sur deux cultures déjà établies au Zaïre depuis de longues années : la culture du palmier à huile et de l'arachide. Il existe déjà dans le pays une longue expérience de ces cultures ainsi que des sociétés et des personnes possédant le "know-how" nécessaire. Il ne devrait pas non plus être impossible d'organiser une collaboration avec d'autres pays producteurs comme la Côte d'Ivoire ou la Malaisie. Il faut se concentrer sur les grandes plantations industrielles, les palmeraies naturelles étant condamnées à décliner et même à disparaître. Même si la pénurie actuelle de l'huile de palme ne permet pas un abandon immédiat de la récolte des palmiers sauvages et même s'il existe certainement des raisons sociales pour continuer cette industrie artisanale, elle n'offre aucune solution pour l'avenir. Pour les grandes plantations il y a deux mesures à prendre immédiatement :

- Donner les stimulants nécessaires aux sociétés productrices en changeant une structure des prix mal conçue;
- Permettre aux sociétés productrices d'importer des pièces de rechange, des engrais, des insecticides, même de l'équipement supplémentaire ou nouveau.

Aussi précaire que soit la balance financière du Zaïre, il serait certainement plus logique de dépenser des devises pour augmenter la production, que d'être forcé dans quelques années d'importer des dizaines de milliers de tonnes d'huile de palme.

Pour l'arachide, il semble nécessaire que la culture soit organisée directement par les sociétés productrices d'huile ou par des sociétés coopératives, pour assurer l'approvisionnement des usines. D'ailleurs, les mesures mentionnées pour la production de l'huile de palme sont aussi d'une importance primordiale.

## B. Mesures à long terme

Il y a naturellement beaucoup d'autres cultures et sources de matières premières qui pourraient être développées. Il y a cependant, pour introduire une nouvelle culture, bien des obstacles à surmonter. Il faut choisir la variété de la plante en question qui se prête le mieux aux conditions climatiques de la région, au sol, et qui résiste bien à l'attaque des insectes ou aux maladies. Chaque culture a besoin d'un traitement et d'un mode d'opération différent et, même si une certaine plante peut en théorie avoir de grands rendements dans un délai bref, l'expérience montre que des résultats positifs ne sont obtenus qu'après beaucoup d'années d'expérience pratique. Des efforts britanniques pour créer des cultures d'arachide sur une grande échelle au Kenya, le développement de la culture du soja au Brésil, ont complètement échoué. Au Brésil, en 1951, tout le monde parlait avec enthousiasme de cette nouvelle ressource du pays. C'est pourtant seulement dans les derniers cinq ans que le Brésil est arrivé à produire des graines de soja en grandes quantités. Le Brésil est aujourd'hui le deuxième pays producteur après les Etats-Unis, mais on a eu besoin de plus de 25 ans pour arriver à ce résultat.

Les plus importantes de ces sources potentielles pour le ravitaillement du Zaïre en lipides sont les suivantes :

### Le soja

Il existe déjà des plantations de soja sur une échelle très limitée et expérimentale. On dit généralement que les résultats sont prometteurs mais il faudra beaucoup d'années avant que la production ait atteint un niveau raisonnable - 10 ans, selon les plus optimistes.

Il faut aussi se rappeler que le soja est surtout cultivé à cause de son contenu élevé en protéines et que l'huile est à considérer comme un sous-produit. Les graines ne contiennent que 17 % d'huile et les rendements par pression ne dépassent guère 60 à 65 %. Des installations pour l'extraction par solvant n'existent pas pour le moment au Zaïre.

### Le coton

Le coton est, comme le soja, surtout cultivé non pas pour obtenir l'huile mais pour les fibres de coton et les tourteaux. Il y avait autrefois une culture de coton non négligeable dans la région de Shaba. Aujourd'hui, cette

culture a énormément diminué et il existe seulement une société, l'HUILZA, à Lubumbashi, qui traite le coton. N'ayant pu visiter Lubumbashi, l'expert n'a pas pu non plus se former une opinion sur les raisons du déclin de cette culture.

#### Le carthame, le sésame, le tournesol et le cocotier

Malgré le fait que les conditions climatiques dans les différentes régions du Zaïre devraient convenir à la culture de ces plantes oléagineuses, on n'a à peine considéré leur utilisation. Mais il est vrai qu'il y a beaucoup d'autres problèmes à résoudre et il faudrait une étude d'un spécialiste des cultures de plantation pour pouvoir juger les possibilités futures.

#### Le maïs et le riz

Ces deux plantes sont cultivées à cause de leur teneur en amidon, mais le germe contient une certaine quantité d'huile. Si ces féculés sont consommés sans être polis, la population reçoit donc un supplément de lipides. Si les féculés sont polis dans les minoteries, on obtient le bran qui contient environ 15 à 20 % d'huile - ce qui correspond pourtant à 2 ou 3 % seulement du poids de la fécule. On fait pour le moment un effort pour augmenter la production du maïs et aussi du riz. La production du maïs était de 51 000 t en 1977 et l'importation de 140 000 t; on estime que la production va atteindre 150 000 t en 1982. Pour le riz, la production moyenne pour les années 1970-1974 était de 192 000 t et l'importation de 25 000 t. Les chiffres concernant le pourcentage de maïs et de riz polis dans les minoteries n'ont pu être obtenus ni par conséquent les chiffres concernant les quantités de bran. Il y a pourtant de grandes quantités de maïs et de riz utilisées par les brasseries, où il faut polir les féculés parce qu'on n'a pas besoin des lipides dans la production de la bière. On estime que les brasseries vont avoir besoin de 30 000 t de maïs et de 37 000 t de riz en 1982.

Sans compter d'autres quantités de féculés polis dans les minoteries on peut donc obtenir une quantité d'environ 2 000 t/an d'huile seulement à partir du bran obtenu lors du polissage des féculés utilisés en brasserie. Cette quantité est naturellement infime en comparaison avec la consommation totale d'huile, mais représente tout de même 10 fois la production actuelle de l'huile de coton, quatre fois celle de l'arachide et deux fois l'importation des huiles de table.

### Autres sources de graines végétales

Il existe au Zaïre, comme dans presque tous les autres pays tropicaux, un grand nombre de plantes oléagineuses qui peuvent en principe être utilisées comme sources de lipides. Il y a pourtant deux grandes limitations : la première est que les plantes en question ne sont pas cultivées mais sont des plantes sauvages, ce qui rend la récolte des fruits difficile et coûteuse; la deuxième est que les machines existantes pour briser les graines et les noix et extraire l'huile ne s'adaptent pas et qu'un développement du traitement de ces fruits. J'en cite néanmoins quelques exemples: Jatropha curcas L., Panda oleosa Pierre, Terminalia catappa L. et Distichlis spicata L. Les huiles extraites de ces fruits contiennent presque uniquement des acides oléiques, stéariques et lauriques et il vient en conséquence être utilisables pour la consommation humaine.

Les huiles contenues dans les fruits des plantes suivantes : Dalmanella sylvatica, Parinari glabra Willd., Onkoba dura Pierre appelée Boleka et Azizia vulgaris, contiennent des acides gras linoléiques, linolénoïques et même des acides acétyléniques, et doivent pouvoir être utilisées pour les huiles siccatives ou semi-siccatives et aussi pour les vernis, laques et peintures.

Les huiles de poisson sont surtout fournies par les poissons de mer. La pêche maritime au Zaïre est très limitée et toutes les pêches sont destinées pour la consommation directe. Il n'existe pas d'usine pour la production de farine et d'huile de poisson. Puisque la ligne côtière du Zaïre est extrêmement courte, il paraît aussi que la possibilité d'obtenir les zones de pêche en compétition avec les pays voisins est limitée. Pour la pêche en haute mer en lien avec les zones limitées, le Zaïre semble mal placé pour entrer en compétition avec les pays plus développés.

### Les graisses animales

A part une petite production de saindoux, il semble qu'il n'y ait pas de production de graisse animale au Zaïre, bien que pendant les années 1970-1971 on ait abattu en moyenne 135 000 têtes de bovins, 516 000 têtes de porcs et 378 000 têtes d'ovins et de caprins. Ceci est certainement dû au fait qu'à part quelques grandes fermes d'élevage, il n'y a presque pas d'abattoirs, et que les

abattoirs existants manquent de l'équipement nécessaire à la fonte et à l'extraction des graisses. La production des graisses animales dans des conditions hygiéniques permettant leur utilisation pour la consommation humaine sera donc difficile. Il doit pourtant être possible de produire des quantités non négligeables de graisses animales non comestibles, qui peuvent être utilisées pour la production de savon, par exemple, et qui peuvent libérer certaines quantités d'huile de palme pour la consommation humaine.

## V. CONCLUSIONS

Le Zaïre est un pays disposant d'un potentiel économique immense. À part les richesses minérales bien connues à l'étranger, il y a de très grandes possibilités pour la production de toutes sortes de produits agricoles. Malheureusement ces possibilités sont très mal utilisées. Ceci est partiellement dû aux difficultés qui ont suivi l'indépendance en 1959 mais aussi à une politique et une structure des prix mal conçue. Par conséquent, il y a une pénurie de presque toutes les denrées alimentaires surtout à Kinshasa et dans les autres grandes villes - ce qui permet aux marchands, aux intermédiaires et aux trafiquants de pousser les prix à des niveaux tout à fait déraisonnables. Les cultivateurs de produits alimentaires sont, au contraire, obligés de vendre leurs produits à des prix fixés, qui couvrent à peine les prix de revient. Il y a, par suite, une exportation illégale dans les pays voisins où les cultivateurs peuvent obtenir de meilleurs prix ou sont payés en devises convertibles. On prétend (mais il est évidemment impossible de confirmer ce genre de renseignement) que la Banque du Zaïre ne contrôle que 6 % du commerce extérieur.

Même si c'est hors de la portée de l'investigation présente, il faut dire que les problèmes de la production agricole du Zaïre sont plutôt d'ordre politique, économique et logistique que d'ordre technique.

Il est vrai qu'on peut lire dans les journaux ou entendre dans les allocutions des fonctionnaires les plus haut placés, qu'on se rend compte du problème mais il paraît aussi que l'intervalle entre le moment où on les prononce et le moment où on prend les mesures nécessaires est extrêmement long. Le Zaïre avait en 1970 nationalisé beaucoup de sociétés avec des capitaux étrangers; plus tard, on a dénationalisé la plupart de ces sociétés, mais plusieurs d'entre elles ont complètement abandonné leur activité au Zaïre. Si le pays désire avoir une économie mixte, il faut aussi donner aux sociétés privées les possibilités d'avoir un profit raisonnable sur les chiffres d'affaires et sur les investissements.

Ceci a été clairement dit par la Banque mondiale (BIRD) qui, en 1977, a passé un accord avec le gouvernement sur un emprunt de 54 millions de dollars pour la replantation et l'ouverture de 13 000 ha de plantations de palmiers, la construction d'une nouvelle huilerie et la fourniture de pièces

de rechange, de machines et de véhicules, ainsi que d'engrais. Cet accord a été lié à deux conditions préalables :

- Législation du statut des sociétés concernées après la rétrocession;
- Révision périodique des prix de l'huile de palme pour permettre la rentabilité des sociétés, et de ce fait le remboursement en principal et intérêt, le paiement des importations et l'obtention d'un bénéfice à réinvestir partiellement.

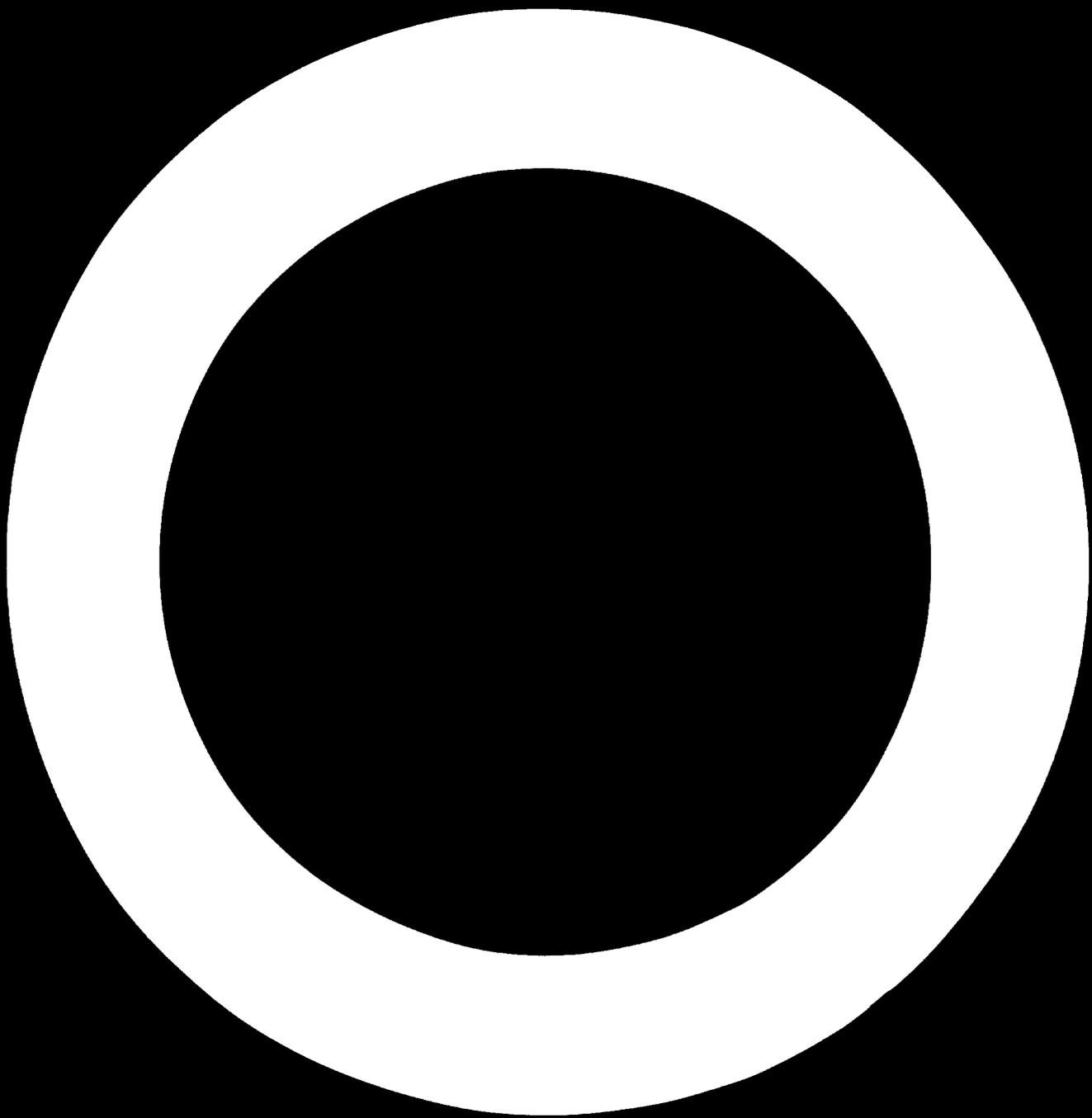
Il n'est pas exagéré de dire que les sociétés en question n'ont pas été éblouies par les mesures du gouvernement depuis la signature de l'accord. Pourtant, la méthode à suivre a été clairement indiquée. Les mêmes mesures devraient être prises, non seulement pour les plantations et les huileries de palme, mais pour toutes les autres industries. Comme on l'a vu, l'huile de palme joue un rôle primordial pour le ravitaillement de la population en lipides. La culture des palmiers est connue depuis très longtemps, le climat du pays s'y adapte bien et l'expérience technique existe dans le pays. Il faut donc se concentrer sur le développement de cette culture et surtout sur les plantations industrielles. Une autre culture qui offre des possibilités considérables pour l'avenir est celle des arachides, pour la consommation locale mais aussi pour l'exportation sous forme d'huile brute. Au contraire des palmiers, l'arachide est pour le moment cultivée par de petits cultivateurs. Il faudrait étudier les possibilités de cultures en plantation, gérées par l'industrie ou par des sociétés coopératives pour assurer l'approvisionnement régulier des usines.

Il doit aussi être possible de produire des quantités non négligeables d'huile de maïs et de riz dans le pays.

Il existe certainement plusieurs autres possibilités pour la culture des plantes oléagineuses, mais il semble prématuré de mettre en route de grands plans, avant d'avoir résolu les problèmes les plus pressants, notamment ceux que posent l'huile de palme, l'arachide et le maïs.

Le marché des produits plus sophistiqués comme les huiles de table raffinées, la margarine, les acides gras, les détergents, etc., est extrêmement limité. Il existe un marché encore très limité, mais avec des possibilités considérables pour l'avenir pour les huiles siccatives ou semi-siccatives, les résines, les laques et les vernis utilisables pour les peintures.

Un grand marché non saturé par manque de matières premières existe pour les savons. Dans cette conjoncture, il est fortement à recommander que les graisses animales qui ne sont presque pas utilisées pour le moment, mais qui peuvent être obtenues à partir des déchets des abattoirs, soient extraites et utilisées pour la production du savon.



Annexe I

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Ministère de l'agriculture

Citoyen Mukendi, secrétaire d'Etat  
Citoyen Lumbala Kabuyi, directeur des études de la politique agricole  
Citoyen Mingie si Mambu, chef de division à la statistique agricole  
M. Le Blanc, chef du bureau d'études

Commissariat du plan, ou Direction de la prévision

Citoyen Mobulomy Kini na Mbeka, secrétaire d'Etat par interim et  
directeur de la prévision  
Citoyen Mwamba, chef des analyses sectorielles  
Citoyen Mwanza, cadre au service des analyses sectorielles  
Citoyen Kani

Département de l'économie nationale

Citoyen Mutombo Sonsola, secrétaire d'Etat  
Professeur Ivan Tahu, Conseiller pour l'industrie chimique

Département du développement rural

Citoyen Nojabu Kamito, secrétaire d'Etat

Banque mondiale (BIRD)

M. Chadwich, directeur administrateur  
M. Van der Ven, économiste (questions de transport)

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

M. Ehrlich, adjoint du représentant résident  
M. Lenoble, responsable des projets de l'ONUDI  
M. du Roy, assistant de M. Lenoble  
M. Sharif, responsable des projets de la FAO

Office de promotion des petites et moyennes entreprises zaïroises (OPEZ)

M. Spruling  
M. Boogaerts  
M. Friedmann

Association nationale des entreprises du Zaïre (ANEZA)

Citoyen Munga Wa Ngasa, administrateur délégué  
Citoyen Misson, secrétaire général  
Citoyen Mudaki  
Citoyen Thiran

Université nationale du Zaïre, Campus de Kinshasa

Citoyen Kabele Ngiefu, professeur de chimie organique et analytique

Plantation Lever au Zaïre (PLZ)

Compagnie des margarineries, savons et cosmétiques au Zaïre (MARSACVO)

Toutes lieux appartenant au groupe UNILEVER

M. Battomley, directeur général  
M. Buermans, directeur technique  
M. Dormal, vice-président et directeur des plantations  
M. de Grave, ingénieur chimiste

Société des cultures (en liaison étroite avec PLZ)

M. Labaye, directeur général

Busira-Lomani et Société des cultures et industries agricoles au Mayumbe (SCAM)

M. Cornet, administrateur - directeur

Etablissements Madail

M. Peters, administrateur délégué

Compagnie Jules van Lancker

M. Le Clerq, administrateur délégué

Peinture nationale du Zaïre (PENAZ), auparavant AFRIPAINT

Citoyen Yamangue Kisimba-Menog

Etablissement Amato Frères

M. Capelouto, administrateur délégué

Combinat industriel de Gemena (COMINGEM)

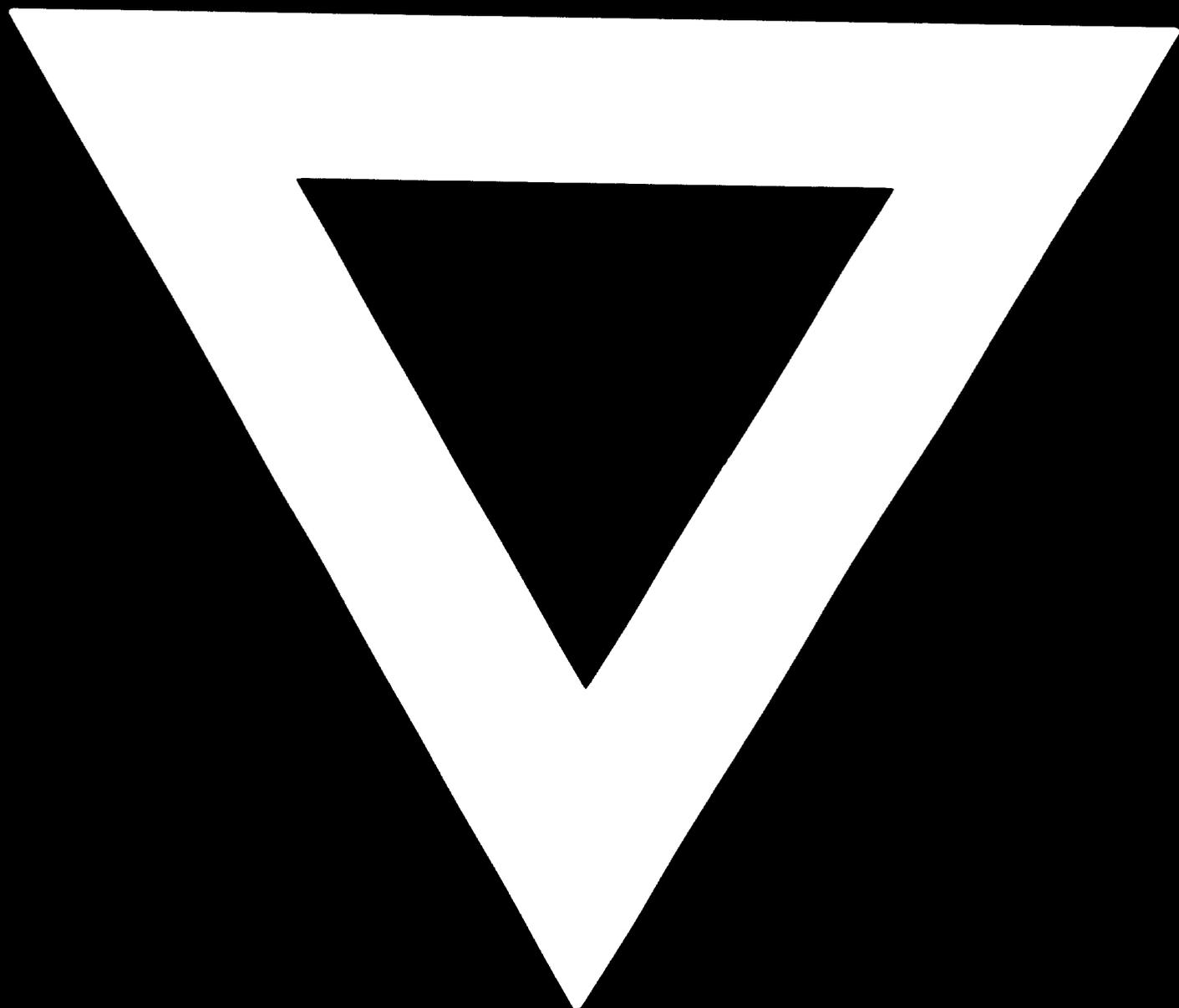
M. Leons, administrateur général

Annexe II

LISTE DES PUBLICATIONS UTILISEES

- Annuaire des statistiques agricoles 1970/77  
Département de l'agriculture, Division de la statistique
- Bilan alimentaire, 1970-1974  
Département de l'agriculture, Division de la statistique
- Conjoncture économique de la République du Zaïre No 14 (1974) et No 17 (1978),  
Département de l'économie nationale
- Le guide de l'investisseur  
Département de l'économie nationale
- P. Guérin, Etude sommaire du problème de la production d'huile  
de palme dans la province de Bandundu  
(TS/ZA/72/004) UNIDO/TCD. 189, 24 avril 1973
- Guidelines for the establishment and operation of vegetable oil  
factories, UNIDO, 1977
- Aspects techniques et économiques de la production de l'huile  
de palme, UNIDO, 1975
- Etudes de préinvestissement et planification rationnelle dans  
l'industrie des huiles végétales, UNIDO, 1974
- Revue et analyse comparative des matières premières oléagineuses  
et des procédés de fabrication de produits protéiques pour la  
consommation humaine, UNIDO, 1974.
- Information sources on the Vegetable Oil Processing Industry, UNIDO, 1973
- Mme Aliette Vieux : Etudes de quelques espèces oléagineuses du Zaïre,  
Office national de la recherche et du développement (ONRD), 1970

**1-500**



**81.05.27**